

Avis SAGE Charente – Bio Nouvelle-Aquitaine - 20.05.2019

A. Avis sur le contenu global du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD)

L'état qualitatif des masses d'eau souterraines du bassin versant de la Charente est bien en dessous de la moyenne du district Adour Garonne. 8% des masses d'eau souterraines du bassin versant de la Charente sont en bon état chimique, alors qu'à l'échelle du district Adour Garonne la moyenne est à 61%. Et à l'échelle nationale, le bassin versant de la Charente apparaît parmi les plus éloignés de l'objectif européen de bon état des masses d'eau.

A la lumière de ces chiffres, Bio Nouvelle-Aquitaine, alerte sur la faible ambition de l'objectif fixé par le SDAGE Adour-Garonne pour le bassin versant de la Charente de 15% des eaux en bon état chimique (8% actuellement).

Cette faible ambition se répercute sur les moyens financiers. Une analyse comparative (Tableau page 328), montre que parmi les SAGE ayant réalisé une évaluation économique, le coût par habitant de celui de la Charente est bien en dessous de la moyenne : 21,70€/habitant contre 70,60€/habitant en moyenne, alors qu'il fait partie des bassins versants les plus pollués.

Bio Nouvelle-Aquitaine relève également des incohérences sur la répartition des moyens financiers entre les 6 grandes orientations du document. L'une des problématiques principales du bassin est une qualité de l'eau dégradée par la présence de nitrates et de pesticides dues principalement aux pollutions diffuses agricoles. Pourtant sur un budget annuel estimé à un peu plus de 14 millions d'euros, seulement 1,2 millions d'euros sont fléchés sur la gestion et la prévention des intrants et rejets polluants, soit 9%. (Tableau page 317 du PAGD).

On peut également s'interroger sur l'objectivité de ce document. En effet, au regard des connaissances sur l'efficacité de l'agriculture biologique en termes de préservation de la qualité de l'eau, celle-ci est très peu prise en compte. Bio Nouvelle-Aquitaine note que, le terme « agriculture biologique » n'apparaît que 3 fois dans le document du PAGD qui fait 400 pages alors que notre structure a participé aux réunions de préparation du SAGE et que nous siégeons au sein de la CLE du fleuve Charente.

Un travail a été réalisé par l'IRSTEA en partenariat avec l'EPTB Charente pour la modélisation de l'impact des pratiques agricoles sur la qualité des eaux du bassin. Bio Nouvelle-Aquitaine recommande qu'en amont de la mise en place de nouvelles pratiques ou démarches celles-ci soient testées par un outil de modélisation du type Modchar.

B. Propositions de modifications de certaines dispositions du PAGD

- **Disposition F66** : « conforter et créer des programmes d'action pour préserver et reconquérir la qualité des eaux sur les secteurs à enjeux » :

Mentionner la FRAB dans les acteurs concernés (page 247).

- **Disposition F72** : « accompagner le développement des filières de productions agricoles et forestières à faibles niveaux d'intrants » :

- Contexte (page 258) : ajout des éléments surlignés et suppression des éléments barrés

« La plupart des modes d'exploitation forestière et d'élevage extensif, ainsi que l'agriculture biologique sur le bassin sont à l'origine de très faibles niveaux d'intrants épanchés. De plus, les zones de forêt et de prairies sont à l'origine de piégeage, de dégradation et d'épuration des polluants dans les transferts vers les milieux aquatiques.

Parmi les productions agricoles et viticoles, certaines sont plus économes ou plus efficaces dans l'emploi d'intrants, comme par exemple, différentes formes d'agriculture : agriculture biologique qui n'utilise aucun produit chimique de synthèse, l'agriculture de conservation, ~~l'agriculture raisonnées~~, etc. Par ailleurs, ces modalités de culture permettent généralement de diminuer les transferts des intrants vers les milieux aquatiques. [...] »

- Contenu de la disposition p 259 : Compléter ce paragraphe avec la phrase soulignée :

«La CLE souhaite que les organisations consulaires et professionnelles forestières et agricoles, en partenariat avec l'EPTB Charente, engagent des réflexions sur le développement de filières technico-économiques agricoles et forestières durables à faibles niveaux d'intrants et plus efficaces notamment dans l'utilisation d'intrants (amendements azotés et traitements pesticides) prioritairement sur les secteurs à enjeux vis-à-vis de la qualité des eaux. Il est à noter que l'agriculture biologique est le mode de production actuellement le plus efficace en termes de préservation de la ressource en eau. Ce mode de production doit donc faire partie systématiquement des réflexions sur le développement de filières. »

- **Dispositif F73** : « Adapter et promouvoir le conseil auprès des agriculteurs intégrant les enjeux de l'eau »

- Contenu de la disposition p 261 : compléter le 3ème tiret :

« - diffuser et vulgariser auprès des opérateurs de conseil auprès des agriculteurs les conclusions des recherches, innovations et retours d'expérimentations agro-écologiques et en agriculture biologique valorisables ; »

Bio Nouvelle-Aquitaine (fédération régionale d'agriculture biologique)



P/O Vincent DAVID,
Administrateur de Bio Nouvelle-Aquitaine
Et co-président du GAB17